



Democratic Republic of the Congo  
MINISTRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ÉLECTRICITE  
CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS-EAU (CEP-O)



Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau  
« AGREE »  
Don IDA N° D9890-ZR & Crédit IDA N° 7066-ZR

Recruitment of a Consultant (firm) for technical assistance to REGIDESO SA for the digitalisation and reduction of Eau Non Facturée (ENF)

**AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N° 09/ZR-CEP-O-484841-CS-QCBS/AGREE/2025**

The Gouvernement de la République Démocratique du Congo has obtained funding from the World Bank to finance the Project of Access, Governance and Reform of the Electricity and Water Sectors (AGREE) as well as the Program of Access to Water and Sanitation Services in the DRC (PASEA) and intends to use part of these funds (Don IDA N° D9890-ZR and Crédit IDA N° 7066-ZR pour AGREE et Crédit IDA N° 73390-ZR pour PASEA) to make payments au titre du Marché de services de Consultant (firm) for technical assistance à la REGIDESO SA pour la digitalisation et la réduction des Eau Non Invoicées (ENF).

The consultant will assist REGIDESO in the modernization of the organization, operational processes and IT systems for the deployment of smart water infrastructure technologies (in English, Smart Water Infrastructure Technologies or SWIT) for the reduction of non-invoiced water. The use of intelligent technologies makes it possible to contribute significantly to the improvement of potable water services and to the increase of operational efficiency of the Régie, to the reduction of water losses and exploitation costs, to the rationalization of exploitation and maintenance and to the improvement of the management of exploitation data, allowing the Régie to follow the performances of its operations and plan its investments on the basis of objective information obtained in real time.

The development of the study object of the terms of reference will be realized in six (6) components:

- 1) Conception de l'architecture et de l'infrastructure technologique pour la gestion intelligente de l'eau non facturée.
- 2) Development of new work procedures linked to new technologies proposed for non-invoiced water reduction.
- 3) Préparation de investissements de l'eau non facturée dans les centers d'exploitation financés par la Banque mondiale.
- 4) Preparation of performance contracts for the reduction of non-invoiced water for the cities of Kinshasa and Lubumbashi.
- 5) Développement d'une stratégie et plan d'action national pour la réduction de l'eau non facturée.
- 6) Transfert du savoir-faire et formation du personnel de la REGIDESO à l'utilisation des nouvelles technologies et des procédures de réduction de l'eau non facturée.

Les Termes de Reference (TDR) sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt de la mission ou peuvent être trouvé sur le site Web suivant: <https://www.ceporcd.com/>.

La Cellule d'Execution des Projets-Eau (CEP-O) invites interested candidates to present their candidature in order to provide the services described above. Les consultants téressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'il sont qualifiés pour les prestations.

The consultant must dispose of experiences with at least two (02) references in carrying out studies and technical assistance aimed at improving the management and exploitation of potable water networks including the components described in the present terms of reference and justified by certificates of good execution, plus particularly on the following aspects:

**Closing Date: 16 May, 2025**

- L'optimisation de l'exploitation des networks d'eau potable.
- *La gestion des pertes en eau et la réduction de l'eau non facturée.*
- *Le développement de la télégestion, y inclut les infrastructures de communication et les SCADA.*
- *La gestion intelligente des compteurs d'eau.*
- The development of geographic information systems and the use of hydraulic modeling.

The consultant should also justify the realization of studies and projects for the account of water companies in countries in development. L'expérience dans des pays africains constitutive un avantage supplémentaire.

The key experts will not be evaluated at this stage of preselection.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respective et augmenter leur chance de qualification mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement ou de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les membres sont conjointement et solidairement responsable pour tout le contrat, en cas de sélection.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du << Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (July 2016, revised en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025) >>> Règlements de Passation des marchés », relative aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicable.

A consultant will be selected according to the method of selection founded on quality and cost (SFQC). The eligibility criteria, the establishment of the short list and the selection procedure will be in accordance with the << Regulations of the Tendering of the Markets for Borrowers seeking the Financement of the Investment Project (FPI) (July 2016, revised in November 2017, August 2018, November 2020, September 2023 and February 2025) >> << Regulations of the Tendering of Markets >> et les <<< Lines Guidelines >> of the World Bank on Prevention and the Fight against Fraud and Corruption in projects financed by BIRD loans, and IDA credits and grants (as of July 1, 2016), as well as the provisions stipulated in the financing agreement applicable to the project.

Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des supplementary informations à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures locales.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par e-mail) au plus tard le vendredi 16 mai 2025. .

Cellule d'Execution des Projets-Eau (CEP-O),  
**A l'attention de Monsieur Philippe LUMEKA DITALUA, Coordonnateur**  
**22007, Route de Matadi, BINZA – Ozone, Kinshasa / NGALIEMA**  
**Tél. : (+243) 978 254 141 – 823 636 173**  
**E-mail : [scpm@cepordc.com](mailto:scpm@cepordc.com) avec copie à [scpmagree@cepordc.com](mailto:scpmagree@cepordc.com)**

Done at Kinshasa, le 25 avril 2025

Philippe LUMEKA DITALUA  
 Coordinator



**Disclaimer: The above information is machine translated. For precise details, refer to the original language text given below.**



*République Démocratique du Congo*  
MINISTRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE  
CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS-EAU (CEP-O)



Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau  
« AGREE »

Don IDA N° D9890-ZR & Crédit IDA N° 7066-ZR

**Recrutement d'un Consultant (firme) pour l'assistance technique à la REGIDESO SA pour la digitalisation et la réduction des Eau Non Facturée (ENF)**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N° 09/ZR-CEP-O-484841-CS-QCBS/AGREE/2025**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu de financement de Banque mondiale pour financer le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE) ainsi que le Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA) et a l'intention d'utiliser une partie de ces financements (Don IDA N° D9890-ZR et Crédit IDA N° 7066-ZR pour AGREE et Crédit IDA N° 73390-ZR pour PASEA) pour effectuer des paiements au titre du Marché de services de Consultant (firme) pour **l'assistance technique à la REGIDESO SA pour la digitalisation et la réduction des Eau Non Facturée (ENF)**.

Le consultant assistera la REGIDESO dans la modernisation de l'organisation, de processus opérationnels et de systèmes informatiques pour le déploiement des technologies intelligentes d'infrastructures d'eau potable (en anglais, *Smart Water Infrastructure Technologies* ou *SWIT*) pour la réduction de l'eau non facturée. L'utilisation des technologies intelligentes permet de contribuer de façon significative à l'amélioration des services de l'eau potable et à l'accroissement de l'efficacité opérationnelle de la Régie, à la réduction des pertes d'eau et des coûts d'exploitation, à la rationalisation de l'exploitation et de l'entretien et à l'amélioration de la gestion des données d'exploitation, permettant à la Régie de suivre les performances de ses exploitations et planifier ses investissements sur la base d'informations objectives et obtenues en temps réel.

Le développement de l'étude objet des termes de référence se réalisera en six (6) composantes :

- 1) Conception de l'architecture et de l'infrastructure technologique pour la gestion intelligente de l'eau non facturée.
- 2) Développement de nouvelles procédures de travail liées aux nouvelles technologies proposées pour la réduction de l'eau non facturée.
- 3) Préparation de investissements de l'eau non facturée dans les centres d'exploitation financés par la Banque mondiale.
- 4) Préparation de contrats de performance pour la réduction de l'eau non facturée pour les villes de Kinshasa et Lubumbashi.
- 5) Développement d'une stratégie et plan d'action national pour la réduction de l'eau non facturée.
- 6) Transfert du savoir-faire et formation du personnel de la REGIDESO à l'utilisation des nouvelles technologies et des procédures de réduction de l'eau non facturée.

Les Termes de Reference (TDR) sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt de la mission ou peuvent être trouvés sur le site Web suivant : <https://www.cepordc.com/>.

La Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O) invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

*Le consultant doit disposer d'expériences avec au moins deux (02) références en réalisation d'études et assistance techniques visant à l'amélioration de la gestion et l'exploitation des réseaux d'eau potable incluant les composantes décrites dans les présents termes de référence et justifiées par des attestations de bonne exécution, plus particulièrement sur les aspects suivants :*

11

- *L'optimisation de l'exploitation des réseaux d'eau potable.*
- *La gestion des pertes en eau et la réduction de l'eau non facturée.*
- *Le développement de la télégestion, y inclut les infrastructures de communication et les SCADA.*
- *La gestion intelligente des compteurs d'eau.*
- *Le développement des systèmes d'information géographique et l'utilisation de la modélisation hydraulique.*

*Le consultant devra également justifier de la réalisation d'études et de projets pour le compte de compagnies d'eau dans les pays en développement. L'expérience dans des pays africains constituent un avantage supplémentaire.*

Les experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement ou de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les membres sont conjointement et solidairement responsables pour tout le contrat, en cas de sélection.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025) « Règlements de Passation des marchés », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025) « Règlements de Passation des marchés » et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1<sup>er</sup> juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures locales.**

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par e-mail) au plus tard le **vendredi 16 mai 2025**.

**Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O),**  
**A l'attention de Monsieur Philippe LUMEKA DITALUA, Coordonnateur**  
**22007, Route de Matadi, BINZA – Ozone, Kinshasa / NGALIEMA**  
**Tél. : (+243) 978 254 141 – 823 636 173**  
**E-mail : [scpm@cepordc.com](mailto:scpm@cepordc.com) avec copie à [scpmagree@cepordc.com](mailto:scpmagree@cepordc.com)**

Fait à Kinshasa, le 25 avril 2025

**Philippe LUMEKA DITALUA**  
 Coordonnateur

